

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre d'Histoire Judiciaire (CHJ)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Centre National de la Recherche Scientifique -
CNRS

Université de Lille

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 11/02/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu,
Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Centre d'Histoire Judiciaire
Acronyme de l'unité :	CHJ
Label demandé :	UMR
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	8025
Nom du directeur (2018-2019) :	M. Farid LEKEAL
Nom du porteur de projet (2020-2024) :	M. Serge DAUCHY
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, Université de Strasbourg
Experts :	M ^{me} Françoise CURTIT, CNRS, Strasbourg (représentante des personnels d'appui à la recherche) M. Xavier GODIN, Université de Nantes - Université de Bretagne-Loire M. Nader HAKIM, Université de Bordeaux M ^{me} Carine JALLAMION, Université de Montpellier (représentante du CNU) M ^{me} Martine KALUSZYNSKI, Science Po Grenoble (représentante du CoNRS)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^{me} Vincente FORTIER

REPRÉSENTANTES DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M^{me} Sandrine LEFRANC, CNRS
M^{me} Bénédicte SAMYN, CNRS
M^{me} Nil TOULOUSE, Université de Lille

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Créé au début des années 1980, le Centre d'histoire judiciaire (CHJ) a été co-dirigé depuis son origine jusqu'en 2002 par M. Jean-Pierre ROYER et M^{me} Renée MARTINAGE. De 2002 à 2010, la direction a échu à M. Serge DAUCHY et à M^{me} Véronique DESMARS-SION. De 2010 à 2015, elle a été assurée par M. Serge DAUCHY. Ces fonctions ont ensuite été assumées par M. Farid LEKEAL. Pour le prochain contrat, la direction de l'Unité sera exercée par M. Serge DAUCHY.

Établi comme unité associée (UA 1241 CNRS), le CHJ est ensuite reconnu comme Unité Mixte de recherche (UMR). Le projet initial a pour objet « les relations entre le droit, le milieu judiciaire et l'environnement ». Dans le prolongement de l'ambition scientifique initiale, le thème générique pour le contrat quinquennal 2015-2019 est intitulé « Justice et société ». Il se décline en deux grands champs de recherche : Justice et Société d'Ancien Régime d'une part et, d'autre part, Justice et Société(s) contemporaine(s).

Le CHJ est situé dans les locaux de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociale de l'Université de Lille. L'unité dispose de bureaux pour les personnels enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS-ITA. Une salle est réservée aux doctorants. De plus il est à souligner que la bibliothèque a bénéficié d'une rénovation très importante, laquelle a notamment permis de tenir compte des aménagements prévus pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux ont en outre rendu possible l'aménagement d'une salle de travail. Enfin, le CHJ bénéficie d'une très spacieuse salle de réunion.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Farid LEKEAL

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
SHS2_1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le Centre d'histoire judiciaire développe son activité scientifique en histoire de la justice. Les deux thématiques retenues (Justice et société d'Ancien régime et Justice et société(s) contemporaine(s)) ont permis de décliner le traitement de ces problématiques à l'aune de plusieurs champs. D'une manière générale, les systèmes judiciaires sont envisagés de sorte qu'une réflexion soit développée tant sur les acteurs de la justice que sur les instruments dont ils disposent ou encore sur les conséquences, sociales notamment, des actions qu'ils mènent. De manière plus particulière quatre sujets sont étudiés : les parlements de France sous l'Ancien Régime (plus spécialement aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} s.) ; les juridictions, la société judiciaire et les modes de résolution des conflits ; la justice et le droit colonial ; la contribution des institutions judiciaires à la structuration de la société française postrévolutionnaire.

Au fil des années, l'UMR a manifesté la volonté d'élargir les champs de recherche. Tourné vers l'internationalisation des réseaux qu'il a développés, le CHJ a déployé les problématiques initialement envisagées, en travaillant sur l'articulation entre justice et société tant dans l'espace (ultramarin et métropolitain) que dans le temps (Ancien Régime et époque contemporaine).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

	Composition de l'unité	
	Centre d'Histoire Judiciaire (CHJ)	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	2	2
Maîtres de conférences et assimilés	8	8
Directeurs de recherche et assimilés	2	1
Chargés de recherche et assimilés	1	1
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	6	6
Sous-total personnels permanents en activité	19	18
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	5	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	23	
<i>dont doctorants</i>	16	
Autres personnels non titulaires	1	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	29	
Total personnels	48	18

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le Centre d'histoire judiciaire fait partie des UMR dont la notoriété scientifique est nationalement et internationalement établie. Le dynamisme de son activité est vérifié par la dense activité de recherche de ses membres. Le thème central de l'histoire de la justice, articulé à celui de la société, a permis à l'UMR non seulement de maintenir les problématiques initiales mais encore de développer, au gré de l'arrivée des chercheurs et enseignants-chercheurs, l'histoire du droit colonial et l'histoire du droit du travail ainsi que d'initier l'histoire du droit commercial.

Les nouvelles perspectives ouvertes durant ce contrat ont permis de privilégier des liens pérennes avec des laboratoires qui mènent une activité de recherche sur des domaines voisins, ayant trait à l'histoire de la justice. Elles ont aussi conduit à une meilleure visibilité de l'histoire du droit non seulement dans les milieux académiques mais aussi dans le monde socio-professionnel. Il faut ici souligner l'investissement d'un certain nombre de membres de l'unité permettant ces relations, tant au niveau de la recherche que de la formation continue. Enfin, ces nouvelles perspectives ont facilité une meilleure adéquation entre la recherche et la formation qui se révèle notamment au travers des qualifications CNU.

La vitalité du CHJ est très dépendante de l'activité des membres qui le composent et de l'implication scientifique convergente de ceux-ci. Un des enjeux premiers, dans les temps à venir, sera, sans doute, de veiller au recrutement de spécialistes pour les thèmes définis et à promouvoir une très sérieuse politique de ressources humaines qui engage les membres à présenter l'habilitation à diriger les recherches, de sorte qu'un renouvellement des responsables puisse être assuré de même qu'un accroissement du nombre d'encadrants.

En conclusion, le CHJ est un laboratoire avec une excellente réputation liée à ses travaux, ses ressources innovantes, son rayonnement, son dynamisme, et sa capacité à se renouveler.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

